CARMIGNAC INVESTISSEMENT A EUR ACC

FCP DE DROIT FRANÇAIS

Durée minimum de placement recommandée : 5 ANS

RISQUE PLUS FAIBLE — RISQUE PLUS ÉLEVÉ

1	2	3	4*	5	6	7

FR0010148981

Reporting mensuel - 30/10/2026

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

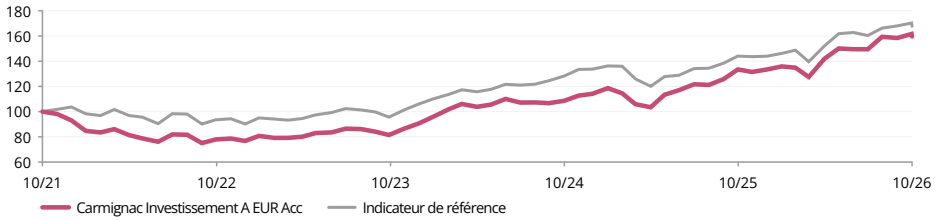
Carmignac Investissement est un fonds actions internationales UCITS, sans contrainte sectorielle, géographique ni de style de gestion. Le Fonds investit dans des entreprises qui créent de la valeur à travers le monde grâce à l'innovation, la technologie et/ou à une offre de produits différenciés, tout en maintenant une approche disciplinée en matière de valorisation. Il vise à surperformer son indicateur de référence sur un horizon d'investissement recommandé de cinq ans. Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales et s'engage à investir au moins 50 % de ses actifs nets dans des actions d'entreprises considérées comme alignées sur les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.

Rendez-vous en Page 3 pour lire l'analyse de gestion

PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur). Le Fonds présente un risque de perte en capital.

EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS 5 ANS (%) (Base 100 - Net de frais)



PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 30/10/2026 - Net de frais)

	Performances cumulées (%)						Performances annualisées (%)		
	Depuis le 31/12/2025	1 Mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	3 ans	5 ans	10 ans
A EUR Acc	**19,91**	**0,75**	**18,78**	**93,17**	**59,64**	**174,26**	**24,54**	**9,80**	**10,61**
Indicateur de référence	16,97	0,08	16,14	73,22	67,74	215,71	20,10	10,89	12,18
Moyenne de la catégorie	9,12	-1,07	6,46	49,04	25,13	155,99	14,23	4,59	9,86
Classement (quartile)	1	2	1	1	1	2	1	1	2

Source : Morningstar pour la moyenne de la catégorie et les quartiles.

PERFORMANCES ANNUELLES (%) (Net de frais)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
A EUR Acc	**17,45**	**25,03**	**18,92**	**-18,33**	**3,97**	**33,65**	**24,75**	**-14,17**	**4,76**	**2,13**
Indicateur de référence	7,86	25,33	18,06	-13,01	27,54	6,65	28,93	-4,85	8,89	11,09

STATISTIQUES

	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du fonds (%)	14,12	15,16	15,50
Volatilité du benchmark (%)	12,51	13,27	14,42
Ratio de Sharpe	1,46	0,50	0,60
Bêta	1,00	1,04	0,96
Alpha (annualisé)	0,43	0,22	-0,54
Tracking error (%)	6,27	6,44	6,97

Calcul : pas hebdomadaire

VAR

VaR du Fonds	10,46%
VaR de l'indicateur	9,92%

CONTRIBUTION À LA PERFORMANCE

Portefeuille actions	0,47%
Derivés actions	0,60%
Fonds	0,00%
Total	**1,07%**

Performances brutes mensuelles



K. Barrett

CHIFFRES CLÉS

Taux d'investissement actions	95,5%
Taux d'exposition nette actions	94,3%
Nombre d'emetteurs actions	98
Active Share	83,5%

FONDS

Classification SFDR : Article 8
Domicile : France
Type de fonds : UCITS
Forme juridique : FCP
Fin de l'exercice fiscal : 31/12
Souscription/Rachat : Jour ouvrable
Heure limite de passation d'ordres : avant 18:00 heures (CET/CEST)
Date de lancement du Fonds : 26/01/1989
Actifs sous gestion du Fonds : 5498M€ / 6137M$ (1)

PART

Affectation des résultats : Capitalisation
Date de la 1ère VL : 26/01/1989
Devise de cotation : EUR
Encours de la part : 4458M€
VL (part) : 3069,32€
Catégorie Morningstar™ : Global Large-Cap Growth Equity

★★★★

Overall Morningstar Rating ™

10/2026

GÉRANT(S) DU FONDS

Kristofer Barrett depuis le 08/04/2024

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

MSCI AC World NR index.

AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

Minimum % d'alignement à la Taxonomie 0%
Minimum % d'investissements durables 50%
Principales Incidences Négatives (PAI) ..... Oui

CARMIGNAC
INVESTING IN YOUR INTEREST

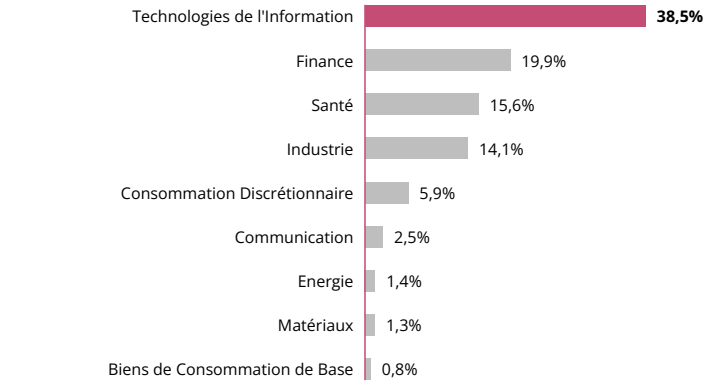
* Pour la part Carmignac Investissement A EUR Acc. Echelle de risque du KID (Document d'Informations Clés). Le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps.
(1) Taux de change EUR/USD au 30/10/2026.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE
Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.lu

ALLOCATION D'ACTIFS

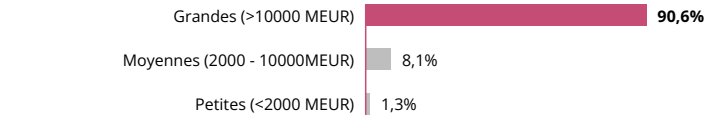
Actions	**95,5%**
Pays développés	**65,9%**
Amérique du Nord	47,2%
Asie Pacifique	4,3%
Europe	14,4%
Pays émergents	**29,6%**
Amérique Latine	1,6%
Asie	27,6%
Europe de l'Est	0,4%
Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés	**4,5%**

RÉPARTITION SECTORIELLE



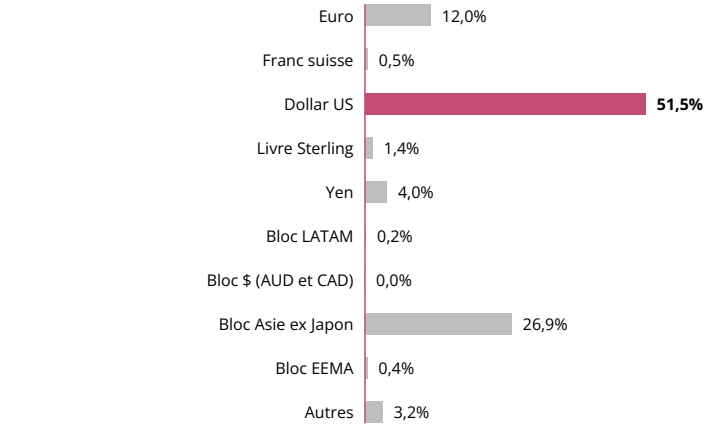
Poids rebasés

RÉPARTITION PAR CAPITALISATION



Poids rebasés

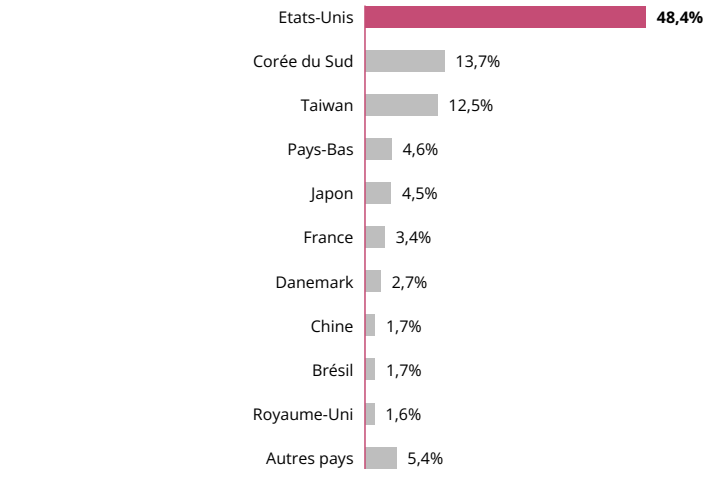
EXPOSITION NETTE PAR DEVISE



PRINCIPALES POSITIONS

Nom	Pays	Secteur	%
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO LTD	Taiwan	Technologies de l'Information	7,1%
NVIDIA CORP	Etats-Unis	Technologies de l'Information	6,7%
SK HYNIX INC	Corée du Sud	Technologies de l'Information	6,7%
SK SQUARE CO LTD	Corée du Sud	Industrie	3,9%
TRADEWEB MARKETS INC	Etats-Unis	Finance	3,6%
ADYEN NV	Pays-Bas	Finance	3,0%
CENCORA INC	Etats-Unis	Santé	2,8%
BLOCK INC	Etats-Unis	Finance	2,8%
BERKSHIRE HATHAWAY INC	Etats-Unis	Finance	2,8%
MCKESSON CORP	Etats-Unis	Santé	2,4%
Total			**41,8%**

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE



Poids rebasés

CARMIGNAC
INVESTING IN YOUR INTEREST

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.lu

ANALYSE DE GESTION

ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

- Les marchés actions mondiaux ont connu un mois d'octobre particulièrement animé, dans un contexte de saison de résultats très dense. Si les marchés ont terminé le mois globalement stable, les mouvements sous-jacents ont été beaucoup plus marqués : les segments à bêta élevé et les valeurs ayant le plus bénéficié de la dynamique de l'intelligence artificielle ont fortement corrigé, entraînant une dispersion accrue entre secteurs et styles.
- La saison des résultats est néanmoins restée fondamentalement solide, avec plus de 80% des entreprises du S&P 500 ayant publié leurs résultats dépassant les attentes (BPA), tandis que la croissance bénéficiaire agrégée atteignait environ +30% sur un an. Dans ce contexte, l'intensification des investissements dans les infrastructures d'IA a particulièrement retenu l'attention. Malgré des résultats opérationnels robustes, l'accélération des dépenses et la pression qu'elle exerce sur la génération de trésorerie ont suscité davantage de prudence. Cette correction s'est notamment propagée sur l'ensemble de la chaine de valeurs y compris en Asie.
- Ce mouvement s'est accompagné d'une rotation stylistique marquée. Les valeurs de momentum et à bêta élevé ont cédé du terrain au profit d'entreprises de meilleure qualité offrant davantage de visibilité sur leurs bénéfices, avec notamment un regain d'intérêt pour la santé et certaines valeurs financières.
- Enfin, la croissance américaine résiliente, l'inflation persistante et la hausse du pétrole ont maintenu les taux réels élevés. Dans ce contexte, la Réserve fédérale a laissé ses taux directeurs inchangés, estimant que l'équilibre entre activité économique et inflation ne justifiait pas encore un nouvel assouplissement monétaire.

COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

- Dans cet environnement dispersé, la stratégie a enregistré une performance positive, tant en absolu qu'en relatif. La diversification du portefeuille a joué son rôle : la faiblesse de nos positions liées à la chaîne de valeur de l'IA a été plus que compensée par nos investissements dans les financières et la santé, ainsi que par nos couvertures actions.
- La technologie a constitué le principal détracteur, notamment SK Hynix, Nvidia, TSMC et BizLink. Ces valeurs ont été entraînées par la correction des bénéficiaires de l'IA, alimentée par les inquiétudes autour de l'accélération des dépenses d'investissement des hyperscalers, plutôt que par une dégradation de leurs fondamentaux. SK Hynix a ainsi publié des résultats supérieurs aux attentes, soutenus par une demande robuste pour les mémoires HBM. Notre forte sous-pondération des hyperscalers a également soutenu la performance relative du Fonds.
- À l'inverse, nos moteurs de performance hors technologie ont joué leur rôle. Tradeweb, S&P Global et ICE ont fortement contribué, tout comme McKesson et Cencora dans la santé. Genmab s'est distingué après des résultats de phase 3 très encourageants pour le petosemtamab dans le traitement de certains cancers de la tête et du cou.
- Enfin, nos couvertures actions ont apporté une contribution positive, permettant au Fonds de mieux absorber la volatilité du mois.

PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

- Dans un marché encore très concentré, marqué par des rotations plus fréquentes, la flexibilité est essentielle. Nous cherchons donc à construire un portefeuille capable de s'adapter rapidement, sans dépendre d'une seule thématique d'investissement.
- Au sein de l'IA, nous continuons de privilégier les acteurs du hardware, qui bénéficient directement des investissements massifs dans les infrastructures. Nous sommes positionnés sur plusieurs goulots d'étranglement de la chaîne de valeur — mémoire, semi-conducteurs, équipements, connectivité et refroidissement.
- Nous voyons également des opportunités parmi des entreprises de qualité injustement pénalisées par les craintes de disruption liées à l'IA, notamment dans les services de paiement. En parallèle, nous avons développé d'autres moteurs de performance, moins liés au cycle de l'IA, dans les biotechnologies, la distribution pharmaceutique, certaines valeurs industrielles et les financières émergentes.
- Sur le mois, nous avons poursuivi la réduction de notre exposition aux hyperscalers et pris des bénéfices sur Nvidia et TSMC, dont le potentiel d'appréciation nous semble désormais plus limité compte tenu de leur niveau de capitalisation absolu.
- À l'inverse, nous avons renforcé notre exposition aux mémoires, en particulier en Corée du Sud. Les corrections nous ont semblé excessives au regard des fondamentaux : SK Hynix continue d'afficher une forte dynamique bénéficiaire, soutenue par la demande en mémoire avancée, ainsi qu'une politique de retour aux actionnaires favorable.
- Enfin, nous avons réduit certaines positions défensives, notamment McKesson et Cencora. Ces valeurs ont pleinement joué leur rôle lors des épisodes de volatilité, atteignant désormais des niveaux de valorisation qui nous ont conduits à cristalliser une partie des gains.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE
Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.lu

DONNÉES ESG DU FONDS

Ce produit financier relève de l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisée pour sélectionner les investissements permettant d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier sont :

- Un minimum de 50% de l'actif net du fonds sont investis dans des actions de sociétés alignées positivement sur les objectifs de développement durable des Nations unies.
- Les niveaux minimaux d'investissements durables avec des objectifs environnementaux et sociaux sont respectivement de 5% et 15% de l'actif net du fonds.
- L'univers d'investissement actions et obligations d'entreprises est activement réduit d'au moins 25%.
- L'analyse ESG est appliquée à au moins 90% des titres (hors liquidités et produits dérivés).

COUVERTURE ESG DU FONDS

Nombre d'émetteurs dans le portefeuille	97
Nombre d'émetteurs notés	97
Taux de couverture	100,0%

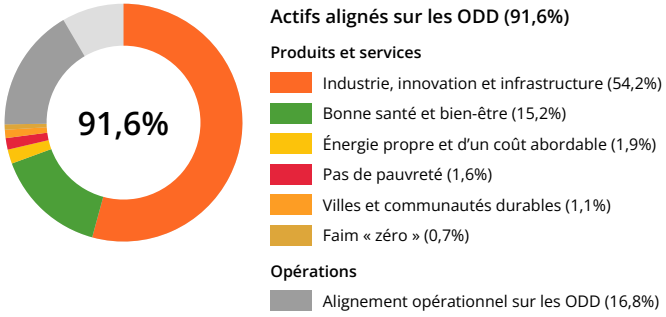
Source: Carmignac

NOTE ESG

Carmignac Investissement A EUR Acc	A
Indicateur de référence*	A

Source: MSCI ESG

ALIGNEMENT SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES (ACTIFS NETS)

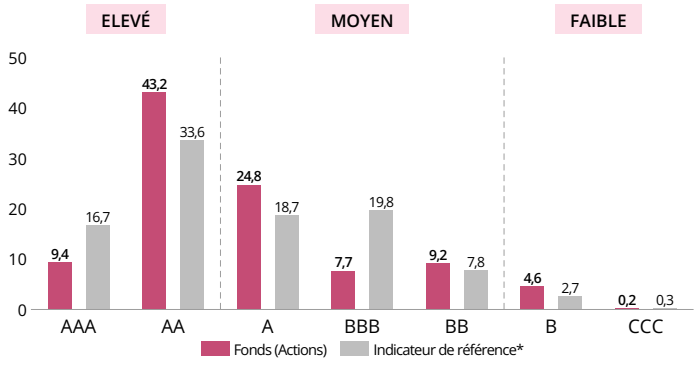


Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD)

L'alignement sur les ODD est défini pour chaque investissement par l'atteinte d'au moins un des trois seuils suivants.
1. L'entreprise tire au moins 50 % de ses revenus de biens et de services liés à l'un des neuf ODD suivants : (1) Pas de pauvreté, (2) Pas de faim, (3) Bonne santé et bien-être, (4) Éducation de qualité, (6) Eau propre, (7) Énergie abordable et propre, (9) Industrie, innovation et infrastructure, (11) Villes et communautés durables, (12) Consommation et production responsables.
2. L'entreprise investit au moins 30 % de ses dépenses d'investissement dans des activités commerciales liées à l'un des neuf ODD susmentionnés.
3. L'entreprise atteint le statut d'alignement opérationnel pour au moins trois des dix-sept ODD et n'est pas en décalage pour aucun ODD. La preuve est apportée par les politiques, pratiques et objectifs de l'entreprise détenue concernant ces ODD.

Pour de plus amples informations sur les Objectifs de développement durable des Nations unies, veuillez consulter le site https://sdgs.un.org/goals.

NOTE ESG MSCI DU FONDS VS INDICATEUR DE RÉFÉRENCE (%)



Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI. Couverture ESG du fonds : 99

TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

Nom	Pondération	Note ESG
DISCO CORP.	0,5%	AAA
DAIICHI SANKYO CO. LTD.	0,4%	AAA
EPIROC AB	0,4%	AAA
ALLEGRO.EU SA	0,4%	AAA
VOLTRONIC POWER TECHNOLOGY CORP.	0,3%	AAA

Source: MSCI ESG

TOP 5 DE LA DIFFÉRENCE ENTRE LES PONDÉRATIONS DU FONDS ET DE L'INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Nom	Pondération	Note ESG
SK HYNIX INC.	6,1%	AA
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO. LTD.	5,3%	AA
SK SQUARE CO. LTD.	3,9%	A
TRADEWEB MARKETS INC.	3,6%	A
ADYEN NV	3,0%	A

Source: MSCI ESG

INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE CARBONE (T CO2E / M CHIFFRE D'AFFAIRES USD) convertie en euro



Source: MSCI, 30/10/2026. L'indicateur de référence de chaque Fonds est hypothétiquement investi dans des actifs identiques aux fonds actions Carmignac respectifs, et le calcul met en évidence le total des émissions de carbone par tranche d'un million d'euros de chiffre d'affaires.

Les données d'émissions carbone sont obtenues grâce à MSCI. L'analyse est conduite en utilisant des données publiées et estimées des Scopes 1 et 2, en excluant la poche de liquidités du fonds et des noms pour lequels les données ne sont pas disponibles. La quantité d'émissions de carbone en tonnes de CO2 est calculée et exprimée en millions de dollars de chiffre d'affaires (convertie en euros). C'est une mesure normalisée de la contribution d'un fonds au changement climatique qui facilite les comparaisons avec un indicateur de référence, entre plusieurs fonds, et dans le temps, quelle que soit la taille du fonds.

Veuillez-vous référer au glossaire pour plus d'informations concernant la méthodologie de calcul.

* Indicateur de référence : MSCI AC World NR index. Pour de plus de détails sur les informations, veillez vous référez aux informations en matière de durabilité conformément à l'article 10 sur la page Fonds du site web.

CARMIGNAC
INVESTING IN YOUR INTEREST

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.lu

GLOSSAIRE

Les indicateurs de portefeuille ESG sont fournis à titre informatif et ne doivent pas être considérés comme une garantie de la performance des investissements ni d'aucun résultat spécifique en matière de durabilité.

"Alpha : L'alpha utilisé dans ce reporting est l'alpha de Jensen. Il mesure la performance ajustée du risque d'un portefeuille par rapport à son indice de référence (benchmark).Un alpha négatif indique une sous-performance, ce qui signifie que le fonds a obtenu un rendement inférieur à celui de son benchmark. À l'inverse, un alpha positif indique une surperformance, ce qui signifie que le fonds a obtenu un rendement supérieur à celui de son benchmark. Alpha de Jensen = Rendement du portefeuille ? [Taux sans risque + Bêta du portefeuille × (Rendement du benchmark ? Taux sans risque)]. Le résultat final est ensuite arrondi à une décimale."

Active share : L'active share d'un portefeuille mesure la différence de composition entre le Fonds et son indicateur de référence. Un active share proche de 100% indique qu'un Fonds a peu de positions identiques à son indicateur de référence et donc traduit une gestion active du portefeuille.

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un béta inférieur à 1 indique que le fonds «amortit» les fluctuations de son indice (béta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un béta supérieur à 1 indique que le fonds «amplifie» les fluctuations de son indice (béta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique de que fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (béta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Capitalisation : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

Corrélation : Mesure de la façon dont des titres ou catégories d'actifs évoluent les uns par rapport aux autres. Des investissements fortement corrélés ont tendance à évoluer de concert, à la hausse ou à la baisse, tandis que des investissements faiblement corrélés tendent à se comporter de manières différentes dans différentes conditions de marché, faisant profiter les investisseurs des avantages de la diversification. La mesure de la corrélation oscille de 1 (corrélation parfaite) à -1 (corrélation inverse parfaite). Un coefficient de corrélation égal à 0 signifie une absence totale de corrélation.

FCP : Fonds Commun de Placement.

Gestion Active : Approche de la gestion d'investissement par laquelle un gérant entend faire mieux que le marché en s'appuyant sur des recherches, des analyses et sa propre opinion.

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

Taux d'investissement / taux d'exposition nette : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

VaR : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

Volatilité : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carré de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

Les indicateurs de portefeuille ESG sont fournis à titre informatif et ne doivent pas être considérés comme une garantie de la performance des investissements ni d'aucun résultat spécifique en matière de durabilité.

Alignement à la Taxonomie : Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf

Calcul du score ESG : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en juin 2023. https://www.msci.com/documents/1296102/34424357/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Methodology.pdf

Catégorie 1 : Émissions directes provenant de la combustion d'énergies fossiles et des processus de production couverts ou contrôlés par l'entreprises.

Catégorie 2 : Émissions indirectes liées à l'achat ou à la production d'électricité, de chaleur, de vapeur et de refroidissement par les entités d'une entreprise.

Catégorie 3 : Toutes les autres émissions indirectes, y compris celles liées à l'utilisation des produits des entreprises. Cela peut inclure l'utilisation des véhicules non détenus par la société, les dépenses d'électricité non couvertes par la Catégorie 2, les activités externalisées, l'élimination des déchets, etc.

Classification SFDR : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : «Article 8» qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou «Article 9» qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou encore «Article 6» qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable. Pour plus d'informations, visitez https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj

ESG : E- Environnement, S- Social , G- Gouvernance

Investissements durables : Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

Méthodologie MSCI : MSCI utilise les émissions fournies par les entreprises lorsque celles-ci sont disponibles. Dans le cas contraire, elle utilise son propre modèle pour estimer les émissions. Ce modèle comporte trois modules distincts : le modèle de production (utilisé pour les centrales électriques), le modèle d'intensité propre à l'entreprise (utilisé pour les entreprises qui ont communiqué des données sur les émissions de carbone dans le passé, mais pas pour toutes les années) et le modèle d'intensité propre au secteur (utilisé pour les entreprises qui n'ont pas communiqué de données sur les émissions de carbone dans le passé). Pour plus d'informations, veuillez consulter le dernier document de MSCI intitulé "Climate Change Metrics Methodology".

Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI) : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE
Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.lu

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Politique de distribution	Minimum de souscription initiale [1]
A EUR Acc	26/01/1989	CARINVT FP	FR0010148981	Capitalisation	—
A EUR Ydis	19/06/2012	CARINDE FP	FR0011269182	Distribution	—
A CHF Acc Hdg	19/06/2012	CARINAC FP	FR0011269190	Capitalisation	CHF 50000000
E EUR Acc	01/07/2006	CARINVE FP	FR0010312660	Capitalisation	—

(1) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com

FRAIS

	Coûts ponctuels		Coûts annuels		Coûts accessoires [2]
Parts	Coûts d'entrée	Coûts de sortie	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Coûts de transaction	Commissions liées aux résultats
A EUR Acc	Max. 4%	—	1,8%	0,35%	20%
A EUR Ydis	Max. 4%	—	1,8%	0,35%	20%
A CHF Acc Hdg	Max. 4%	—	1,8%	0,35%	20%
E EUR Acc	—	—	2,55%	0,35%	20%

(2) Prélevés sous certaines conditions.

Coûts d'entrée : Coût ponctuel à payer au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels. **Coûts de sortie :** Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit. **Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation :** Estimation basée sur les couts réels au cours de l'année dernière. **Coûts de transaction :** Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. **Commissions liées aux résultats :** Pourcentage maximum de la surperformance dès lors que la performance depuis le début de l'exercice dépasse la performance de l'indicateur de référence, même en cas de performance négative, et si aucune sous-performance passée ne doit encore être compensée. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la Moyenne des 5 dernières années.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

ACTION : Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds. **RISQUE DE CHANGE :** Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds. **GESTION DISCRÉTIONNAIRE :** L'anticipation de l'évolution des marchés financiers faite par la société de gestion a un impact direct sur la performance du Fonds qui dépend des titres selectionnés.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

Pour consulter la liste exhaustive des risques, veuillez vous référer au prospectus du Fonds.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 30/10/2026. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID. **Ce document est destiné à des clients professionnels.** Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.fr/fr_FR/informations-reglementaires. En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.ch/fr_CH/informations-reglementaires. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment.

CARMIGNAC GESTION, 24, place Vendôme - F - 75001 Paris - Tél : (+33) 01 42 86 53 35
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF. SA au capital de 13 500 000 € - RCS Paris B 349 501 676
CARMIGNAC GESTION Luxembourg, City Link - 7, rue de la Chapelle - L-1325 Luxembourg - Tel : (+352) 46 70 60 1
Filiale de Carmignac Gestion - Société de gestion de fonds d'investissement agréée par la CSSF. SA au capital de 23 000 000 € - RCS Luxembourg B67549

CARMIGNAC
INVESTING IN YOUR INTEREST

COMMUNICATION PUBLICITAIRE
Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.lu